



Le Groupement d'employeurs Judo 86 recrute, pour le compte de 2 clubs d'une capacité de 150 licenciés chacun, un éducateur sportif titulaire du BEES 1^{er} ou du CQP MAM minimum au 1^{er} septembre 2019.

Les candidatures en formation CQP seront étudiées également.

Lettre de motivation et CV sont à retourner à :

Groupement d'Employeurs Judo 86
42, avenue Jacques Cœur
86000 Poitiers

Renseignements : Willy DUBOIS

Mail : willy.dubois86@gmail.com ou Tél : 06-13-71-35-75

Intitulé du poste	Educateur sportif
Type de contrat de travail	CDI à temps partiel modulé (24h)
Classification CCNS	Groupe 3 : Technicien, évolutif en groupe 4
Rémunération	1191€ brut avant charges
Date d'embauche	1 ^{er} septembre 2019

FICHE DE POSTE

Groupement Employeur de Judo de la Vienne

Intitulé du Poste	Educateur sportif
Niveau/Classification	Groupe 3 de la CCNS
Type/Durée	CDI temps partiel modulé (24h)
Lieu de travail	JC Scorbé Clairvaux et JC Ingrandes. Siège administratif du GE Judo 86, Poitiers. Déplacements sur le département de la Vienne et hors région.
Poste occupé par	

Missions Principales du poste	Contribue au développement de la pratique du judo, jujitsu et taïso. Coordonne et met en œuvre sur le plan technique, pédagogique, éducatif et social les activités à caractère sportif mais aussi les activités à destination du sport santé.
--------------------------------------	---

Activités et tâches principales du Poste

- Missions de développement :
 - Sensibiliser et développer des projets d'insertion et d'accessibilité à la pratique du judo en direction des publics cibles, lutter contre la désertification en milieu rural, développer le sport santé, la pratique féminine, le sport adapté, le sport handi...
- Missions de communication :
 - Mettre en place des outils de communication.
 - Gérer et saisir le contenu du site internet.
 - Maintenir à jour les pages des réseaux sociaux.
- Missions sportives :
 - Participer à l'élaboration des projets d'animation et pédagogiques annuels ainsi qu'une programmation technique par catégorie.
 - Animer et entraîner des judokas de tout âge et de tout niveau.
 - Assurer le suivi des compétiteurs lors de leurs déplacements, ainsi que leur progression.
- Missions administratives :
 - Rester force de proposition pour toute nouvelle activité, animation...
 - Participer aux réunions des clubs.

Autonomie, Responsabilité, Technicité

Responsabilité :

Le salarié est responsable de la mise en œuvre (conception des moyens) et de l'exécution des missions qui lui sont confiées :

- ✓ Garantir la bonne utilisation des infrastructures et du matériel mis à disposition,
- ✓ Garantir la sécurité des sportifs pendant la durée de la séance,
- ✓ Répondre aux attentes des adhérents (progression, évolution des séances).
- ✓ Garantir le respect de la politique sportive

Il n'a pas la responsabilité en termes d'encadrement d'autres salariés mais peut être amené à exercer une mission de conseil (fonction tuteur pour les stagiaires).

Autonomie, initiative :

Le salarié est capable d'exécuter des tâches comportant un savoir-faire technique spécialisé :

- ✓ Il organise son activité de manière autonome en se conformant aux directives et échéances fixées par le Président de l'association.
- ✓ Il suit les consignes qui lui sont données.

Le salarié est placé sous l'autorité du Président de l'association qui exerce un contrôle continu des missions confiées. Le salarié doit rendre compte de manière périodique de l'exécution de ses missions.

Technicité :

Le salarié possède une bonne maîtrise des techniques liées à la fonction d'éducateur sportif :

- ✓ Connaissances du milieu associatif sportif et de la réglementation spécifique du judo,
- ✓ Maîtrise des outils informatiques, et notamment de logiciels de traitement de texte (Word et PowerPoint), tableur (Excel), gestion de site web...
- ✓ Capacités en termes d'organisation, de communication et de synthèse.

Le salarié possède une qualification et une expérience professionnelle suffisantes lui permettant d'encadrer l'activité correspondante.

Profil exigé	
Formations et qualifications	Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) ou BPJEPS Judo avec 2 ans d'expérience. Pratique significative en jujitsu et Taïso.
Compétences nécessaires	<p><u>Compétences techniques :</u> <i>Cf. technicité.</i></p> <p><u>Aptitudes professionnelles et qualités relationnelles :</u> Bonne disponibilité, ponctuel, être capable de travailler en équipe, d'être autonome et de prendre des initiatives. Bonne présentation et aisance relationnelle. Aptitude physique à l'exercice de la profession.</p>
Moyens mis à disposition	
<ul style="list-style-type: none"> - Matériels pédagogiques, espace administratif, matériel informatique, de communication, documentations diverses. Tenue de travail. - Temps de préparation de séance valorisé. Temps de travail le dimanche et les jours fériés valorisés. 	
Conditions et contraintes d'exercices	
Travail en équipe, en journée, soirée et week-end, horaires décalés. Déplacements fréquents sur le département de la Vienne et occasionnel hors département.	

Toutes ces missions peuvent être modifiées selon l'activité de l'association par le président